

PROJET PEDAGOGIQUE 2017

*Accueil de Loisirs
De Lempdes*



Les sportifs : 6-7 ans (CE1-CE2)

Les Team winners : 8-11 ans (CM1-CM2)

Sommaire

Intentions éducatives page 3

Mes valeurs page 3

1- Cadre de vie page 4

- A- Présentation de l'Accueil de loisirs
- B- Implantation géographique
- C- Description des lieux
- D- Les activités
- E- L'équipe pédagogique

2- Présentation du fonctionnement page 7

- A- Les horaires
- B- Les repas
- C- Les règles de vie
- D- La vie quotidienne
 - Accueil
 - Transport
 - Temps calme
 - Hygiène
 - Temps de discussion
- E- La communication

3- Le projet pédagogique page 10

- ☆ Les objectifs
- ☆ L'évaluation

4- Modalités d'accueil des enfants en situation de handicap page 12

5 – Règles de vie non négociables pour enfants Page 12

6 – Règles de vie non négociables pour les animateurs Page 13

Mes intentions éducatives

Dans ma fonction de direction, je souhaite donner à chaque enfant accueilli, les moyens d'être acteur de ses vacances ou des temps calmes.

Je souhaite aussi transmettre aux enfants les valeurs de respect entre tous et l'acceptation des différences entre individu.

Il est important que chacun puisse découvrir de nouvelles activités adaptées à son âge avec un rythme différent de celui des Mercredis après-midi de l'année précédente semaine scolaire de 4 jours et demi.

Les enfants doivent pouvoir s'exprimer librement en faisant partager leurs idées pour créer une dynamique de groupe qui apportent un savoir être, un savoir-faire pour ces futurs citoyens.

En tant que personnel de direction, notre rôle consiste à préparer les animateurs à écouter les enfants, diversifier les activités et à dialoguer avec eux, à leur assurer une sécurité affective et morale, répondre à leurs besoins spécifiques.

Mes valeurs personnelles, ma vision du rôle du directeur

- L'autonomie : les animateurs se doivent de mettre en place des situations favorisant l'autonomie des enfants tant sur les activités que sur l'organisation de la vie quotidienne
- Respect : Je veux que tous puissent s'accepter avec les différences dans tous les domaines. L'accueil de loisirs est un lieu de liberté où chacun peut évoluer tout en tenant compte des autres.
- Ecoute et tolérance : je souhaite que tout le monde s'écoute, et que chacun soit tolérant que ce soit avec les enfants avec les adultes.
- Entraide : je désire que se développe une solidarité tant pour les enfants que pour l'équipe d'animation.

1- Cadre de vie

A- Présentation de L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de loisirs se situe dans la commune de Lempdes. Le centre est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 ainsi que les vacances scolaires.

L'Accueil de loisirs accueille les enfants de 4 ans à 11 ans.

B- Implantation géographique

Il se situe à environ 15 minutes de Clermont Ferrand



c- Description des lieux

L'accueil de loisirs de Lempdes est constitué de :

- + Une infirmerie pour apporter les premiers soins aux enfants et mettre à l'abri les éventuels traitements médicaux.
- + Une salle d'activités pour les enfants de 4 à 5 ans.
- + Une salle d'activités pour les enfants de 6-7 ans
- + Un algeco pour les enfants de 8-10 ans.
- + Un espace extérieur clos pour permettre aux enfants de jouer.
- + Des toilettes adaptées aux tranches d'âge
- + Un dortoir
- + Une prairie avec une structure pour les 6-11 ans
- + Une grande salle de jeux

A proximité de l'accueil de loisirs :

- + Une médiathèque
- + Un complexe sportif
- + Piscine
- + Parcours de santé

D-Les activités

Nous proposons un large choix d'activités afin de diversifier et de dynamiser l'existant. Nos animations sont aussi bien culturelles, sportives que manuelles.

Nous souhaitons également mettre en place des activités à la carte , 1 par mois, les enfants seront répartis dans les ateliers qu'ils auront choisis. Les animateurs assureront le déroulement des activités en ateliers en fonction de leurs compétences respectives. Ce qui permettra aux enfants de changer probablement d'animateurs et de camarades pendant ces temps. Ce sera un regroupement par envie et non par âge.

E-L'équipe pédagogique

La direction a pour mission :

- Etre responsable du fonctionnement et de l'organisation de la structure,
- L'animation et l'encadrement de l'équipe,
- L'organisation interne : appel et pointage
- La gestion financière, matérielle et administrative,
- Les relations avec les familles,
- Les relations avec les différents partenaires,
- La formation des animateurs, le suivi des animateurs stagiaires,

- Elle doit veiller à ce que l'entretien des locaux soit correct, que les enfants puissent se divertir dans de bonnes conditions sanitaires , d'hygiène et de sécurité,
- Elle est garante de la sécurité physique et affective des enfants,
- Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique et veille à ce qu'il soit respecté.

Les animateurs ont pour missions :

- Animer les différents moments de la journée en prenant en compte le développement de l'enfant,
- Assurer la surveillance des enfants hors temps d'animation (transport, repas...),
- Veiller aux règles d'hygiène,
- Préparer des activités, les mise en place et ranger,
- Ils sont garants de la sécurité physique, affective de chaque enfant et du respect des lieux et du matériel, ainsi que l'application des règles de vie,
- Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définis en équipe,
- Ils favorisent le lien avec les familles,
- Ils participent aux réunions de préparation
- Il est à noter qu'une équipe d'entretien des locaux est présente afin de faire le ménage dans les locaux.

2-Présentation du fonctionnement

A Les horaires

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 ainsi que pendant les vacances scolaires.

L'organisation de la journée se passe de la manière suivante :

Journée type :

7h30-9h : Accueil des enfants

9h-9h15 : Appel et rangement

9h15-11h30 : Activité par groupe

11h30-12h : Rangement, lavage des mains

12h-13h15 : Repas

13h15-14h15 : Temps calme

14h15-16h : Activité par groupe ou atelier plus rangement

16h15-16h45 : Goûter

17h-18h30 : Départ des enfants

B Les repas

Le temps du repas ne doit pas être trop long pour les enfants car cela peut être source d'énerverment et d'accumulation de fatigue inutile. Chaque enfant peut choisir librement sa place.

Par la présence d'un animateur à presque chaque table, il conviendra de veiller à ce que le repas soit un moment calme, convivial, favorisant les échanges (enfants et adultes), et les apprentissages : apprendre à se servir, à partager, découvrir, goûter. Pour les enfants mangeant seuls, les animateurs des tables voisines veilleront au bon déroulement de cette autonomie. Il sera demandé aux enfants de s'impliquer pour débarrasser les tables en fin de repas.

C Les règles de vie

Les règles de vie enfants

Les règles de vie ont pour missions d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles ont été travaillées avec ceux-ci en début de période. Elles seront affichées afin de permettre à chacun de s'y référer rapidement. Elles seront expliquées aux nouveaux enfants faisant un rappel pour les autres. Cette affiche sera faite par des enfants volontaires.

Les règles de vie « animateurs »

Ils doivent respecter la charte. (Voir annexe)

D La vie quotidienne

▪ Accueil du matin et du soir

L'accueil des enfants se fera de façon échelonné aussi bien les matins que les soirs. Les plages horaires doivent permettre aux parents une organisation plus facile de leur temps.

Ce moment de 7h30 à 9h et de 17h00 à 18h30, la liaison entre l'accueil de loisirs et la famille est importante.

Les animateurs chargés de ce poste sont les premiers contacts avec les parents et les enfants. Ils pourront donner des informations sur le centre, le déroulement de la journée, des animations à thème les jours à venir pour les rassurer.

L'animateur doit faciliter les échanges avec les parents en les impliquant dans la vie du centre et des activités de leur enfant.

Les animateurs sont disponibles auprès des enfants en leur proposant des activités en autonomie.

▪ Transport

L'accueil de loisirs est mené à prendre soit le bus de la ville soit un transporteur lors de sorties selon l'organisation des animations.

▪ Temps calme

L'aménagement de ce temps nécessite des locaux appropriés avec mise en place de différents espaces tel que le coin lecture, le coin jeux de société, le coin dessins, le coin repos...

Les enfants se répartissent selon leurs envies dans les ateliers proposés.

Ce moment de la journée permet le roulement des animateurs en pause.

▪ Hygiène

L'adulte est un référent pour les enfants. Il doit lui donner l'habitude et ne doit pas hésiter à l'accompagner pour lui montrer, lui expliquer ces temps d'hygiène qui sont parfois contraignants pour les enfants.

L'hygiène reste un point important de tous les jours. Les enfants manipulent d'activité en activité des matériaux plus ou moins propres. Ils doivent prendre l'habitude de se laver les mains après chaque activité manuelle. Les aménagements seront à leur disposition et à leur portée de main.

▪ Temps de discussion des enfants

Les temps de discussions des enfants se feront par groupe et tous les jours. Ils permettront d'écouter les enfants après leur journée au centre pour :

- connaître le ressenti de chacun sur les activités
- gérer la vie du groupe
- déceler les éventuels problèmes des enfants ou de fonctionnement
- permettre à tous de s'exprimer
- donner des activités nouvelles

C'est un moment d'échanges où nous sommes tous « sur un pied d'égalité ». Nous devons écouter les enfants, tenir compte de leurs remarques, mais aussi leur apprendre à s'écouter, à demander la parole, à faire partie d'un groupe et respecter les consignes. Se servir du bâton de parole pour que la discussion soit bien cadrée.

E La communication

En termes de communication, l'Accueil de Loisirs édite un programme tous les mois qui sera mis sur le site pour que les familles en prennent connaissance.

Des flyers peuvent être distribués aux familles selon les besoins pour le centre.

A chaque fin de mois, un panneau avec photos des activités qui se sont déroulées sera affiché à l'entrée pour que les familles s'intéressent à la vie du centre et certaines seront mises sur le site de la ville.

3- projet pédagogique

☆ Les objectifs

A- Favoriser l'autonomie de l'enfant lors de la vie quotidienne

- A la fin de l'année, les enfants seront aptes à se servir seuls à table.
- Mise à disposition de plats communs sur la table
- A la fin de l'année, les enfants auront tous intégrés la notion d'hygiène lors des passages aux toilettes (lavage de main, tirer les chasses)
- Repères visuels
- Rappeler les règles d'hygiène (pourquoi, comment)
- A la fin de l'année, les enfants de 4/5 ans arriveront à s'habiller seuls
- L'adulte est là pour l'aider mais pas pour faire à sa place

B Favoriser l'autonomie de l'enfant lors des activités

- A la fin de l'année, les enfants seront capables de se servir et de ranger seuls les jeux qu'ils utilisent.
- Jeux en libre-service sur une étagère
- Pendant les temps libres ou les temps spécifiques, les enfants auront la possibilité d'être en autonomie.
- Créer des espaces
- Propositions diverses d'activités par les animateurs que les enfants peuvent choisir
- Accessibilité en libre-service

c- Donner aux enfants des repères et assurer leur sécurité physique et affective

- Chaque jour, l'animateur donne des repères clairs aux enfants
- Respecter le rythme de chacun
- Etre à l'écoute des enfants, de leurs besoins, de leurs envies, de leurs désirs
- Chaque jour, les animateurs veilleront à adapter les activités en fonction de l'âge des enfants
- Proposer des activités variées et adaptées

D- Coopérer et être solidaire des membres de l'équipe

- A la fin de la période, tous les animateurs seront capables de respecter et reconnaître le travail de l'autre
- Mettre en place des réunions pour savoir le ressenti de tout le monde
- A la fin de la période, les animateurs accepteront et émettront toute critique constructive pour faire progresser l'équipe
- brainstorming

E- Favoriser les échanges et la communication

- Installer un climat d'écoute et de confiance afin de permettre une vie collective chaleureuse et agréable pour tous, à travers la mise en place de temps de parole et d'échanges entre les différents partenaires. Pour cela, mise en place de :
 - Boîtes à idées pour les enfants
 - Réunion d'enfants
 - Réunions d'équipe
 - Panneaux d'information pour les parents
 - Mettre en place des activités inter groupe
 - Distribuer aux familles et aux enfants un programme par mois pour leur permettre de se projeter et d'être réactif
 - Mettre en place en fin de journée, un temps d'échange avec les enfants sur le ressenti de leur journée (Temps calme, Temps de repas, activité...)
 - Privilégier les temps d'accueil du matin et du soir avec les familles

F- Favoriser les relations de respect et de tolérances

Respecter ses camarades et l'équipe d'animation

- A chaque conflit, les enfants seront capables de s'exprimer sans l'aide d'un adulte
- Mettre en place les règles de vie avec les enfants d'une façon ludique
- mettre en place des moments de concertation

Des réunions ponctuelles peuvent avoir lieu quand l'équipe de direction en ressent le besoin.

Evaluer à l'oral lors des pauses, des temps calmes.

En termes d'évaluation, nous privilégions aussi les stagiaires que nous pouvons accueillir sur le centre soit pour des qualifications BAFA, BAFD ou en stage de professionnalisation (BAPAAT, BPJEPS,...) Nous avons une réelle démarche d'accompagnement.

4- Modalités d'accueil d'enfant en situation de handicap

Le centre peut accueillir des enfants porteurs de handicaps, que ce soit des enfants à mobilité réduite et/ou en situation de handicaps mentaux.

Les locaux étant adaptés aux personnes à mobilité réduite (portes larges, toilettes handicapés, centre construit de plein pied sans marches...) l'accueil d'enfants à mobilité réduite se fait sans distinctions ni difficultés.

Pour les enfants en situation de handicap mental, les parents ou tuteurs légaux se doivent de rencontrer le directeur et/ou son adjoint qui prendront en concertation avec les parents la décision la plus adaptée quant aux modalités d'accueil de leur enfant.

5- règles de vie non négociables pour les enfants

- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la structure
- La politesse est de mise : Bonjour, au revoir, merci, s'il te plaît
- Le respect mutuel et du matériel est obligatoire
- Il est préférable de ne pas apporter de jeux et jouets personnels au centre
- Il faut respecter la loi (Alcool, drogue...)

6- règles de vie non négociables pour les animateurs

- Il est interdit de fumer dans l'enceinte de la structure
- Le téléphone portable est interdit pendant les temps d'animations avec les enfants
- Toute violence est proscrite
- Il faut respecter la loi (Alcool, protection des mineurs....)
- La politesse est de mise : Bonjour, au revoir, merci, s'il te plaît
- Le respect mutuel et du matériel est obligatoire

